



Saint-Maurice, 3 avril 2009

Membres de l'ADEREST

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 16 mars 2009

Présents : 39

Pouvoirs : 20

Ordre du jour :

1. résultats des élections aux deux postes au conseil d'administration
2. nouveaux membres depuis l'AG du 3 octobre 2008
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. organisation du 13^{ème} colloque de l'ADEREST
6. Divers

La séance a commencé par la présentation des membres du conseil d'administration

1. Vote de renouvellement d'un poste au conseil d'administration

Il y avait deux postes à pourvoir, dont l'un réservé à un MIRTMO (cf. statuts de l'association)

Trois candidats se sont présentés :

Magdeleine Brom (médecin inspecteur régional du travail d'Alsace)
Jean-Louis Pommier (médecin inspecteur régional du travail de Poitou-Charentes)
Annette Leclerc (épidemiologiste à l'unité 687 de l'INSERM) déjà élue et rééligible

Résultats du vote :

80 votants, dont un bulletin nul

Détail des voix :

Jean-Louis Pommier : 57 voix

Magdeleine Brom : 53 voix

Annette Leclerc : 72 voix

Sont donc élus :

Jean-Louis Pommier (poste pourvu jusqu'en 2013, rééligible à cette date) et Annette Leclerc (poste pourvu jusqu'en 2013, non rééligible à cette date).

2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 3 octobre 2008

Depuis la dernière Assemblée Générale du 3 octobre 2008, l'association a accueilli sept nouveaux membres, dont trois médecins du travail :

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
Baqué Bernard	Médecin du travail	AIPVR	06/10/2008
Rivière Stéphanie	Epidémiologiste	InVS	01/01/2009
Boini Stéphanie	Assistante recherche clinique	INRS	16/01/2009
Zali Brigitte	Médecin du travail	SNCF	15/01/2009
Caër-Lorho Sylvaine	Responsable de Base de Données	IRSN	06/02/2009
Leloix Hugues	Médecin du travail	PSA	18/02/2009
Pilorget Corinne	Hygiéniste industrielle	InVS	13/03/2009

3. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Dominique Chouanière:

Les principaux événements des six derniers mois ont été la tenue de la journée thématique du 3 octobre 2008 et l'organisation du présent colloque.

- Outre la forte participation (85 inscrits) les impressions concernant la journée du 3 octobre 2008 sont très favorables tant du côté des médecins du travail que des chercheurs-épidémiologistes. Au cours de la discussion sur ce sujet, il est suggéré de refaire une journée de ce type en invitant les directeurs des services de santé au travail mais les avis sont partagés
- Les résumés des présentations faites à cette journée (ainsi que ceux du présent colloque) seront proposés pour publication dans « les archives des maladies professionnelles » (des contacts ont déjà été pris).
- site Internet de l'ADEREST : Le site n'est plus du tout opérationnel. C'est le chantier prioritaire auquel doit s'attaquer l'ADEREST en 2009. Le CA va revoir les besoins auxquels il doit répondre et élaborer un cahier des charges pour un web master.

Suite à la rédaction du commentaire rédigé par l'ADEREST sur le rapport Nasse-Légeron qui a eu une influence certaine, il avait été décidé à la dernière AG de porter sur la place publique la position de l'ADEREST pour toute question touchant le domaine de l'épidémiologie en santé au travail qui peut la concerner. La rédaction d'un texte sur la réforme de la médecine du travail (et ses conséquences sur les études et recherches épidémiologiques) est décidée. Plusieurs médecins se portent volontaires pour la rédaction d'une première version. Le texte sera ensuite soumis au CA (Annette Leclerc et




Dominique Chouanière seront plus directement concernées). Le deadline pour une version définitive est fin mars. Le texte sera ensuite adressé comme le commentaire sur le rapport Légeron-Nasse à l'AFP et journaux spécialisés en santé-travail.

Annette Leclerc et Ellen Imbernon font un point sur un des aspects de la suite donnée au rapport Nasse-Légeron : un groupe d'experts a été réuni par M Gollac (INSEE) pour étudier la possibilité d'une étude nationale.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier

Nathalie George a présenté le bilan financier de l'ADEREST.

Le compte d'exploitation 2008 fait état d'un gain de 1328.33 euro sur le compte courant. Nous avons bénéficié du solde positif du congrès de Nantes (9390,19 euro) et perçu 92 cotisations (dont 4 pour 2007). Le solde compte courant au 31/12/2008 est de : 5 050,24 euro.

Les principales dépenses correspondent aux frais liés à l'attribution d'une bourse au bénéfice du docteur Fauzia Kamen (Oran) pour sa participation aux congrès EPICOH-NEUREOH au Costa Rica.

Une réserve de 10 000 euro a pu être versée sur le compte Epargne et le solde compte Epargne au 31/12/2008 est de : 20 197,95 euro

Le budget prévisionnel 2009 prévoit la perception de 80 cotisations. Il prévoit un équilibre financier pour le congrès de Besançon. Les principales dépenses prévues sont les frais de publication et le site internet (5 000 euro), et le règlement des frais liés à l'étude faite à partir des questionnaires distribués à Tours (2 000 euro) (résultats présentés au cours de la Journée du 3 octobre)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Etant donné le bon état des finances de l'association, il est discuté avec les adhérents de la meilleure façon de les utiliser. Idées suggérées :

- Le financement d'un secrétariat pour aider à l'organisation du prochain congrès
- L'assurance en responsabilité civile pour les déplacements pour les membres du CA et pour les colloques et journées organisées par l'ADEREST. Actuellement une assurance événementielle est prise systématiquement à chaque colloque mais elle est plus chère qu'une assurance à l'année et élargie.
- Un prix pour encourager des travaux en épidémiologie des risques professionnels
Deux prix sont décidés : un prix « jeune chercheur » et un prix « coopération recherche/médecine de terrain » qui feront l'objet d'une sélection parmi les communications présentées lors des colloques.
L'idée de financer en partie une bourse de recherche, un instant évoquée, semble difficile à réaliser du fait de l'interaction complexe avec le directeur de thèse.

3

5. 13ème colloque de l'ADEREST en 2010

La périodicité des congrès est discutée : tous les 18 mois comme actuellement ou tous les deux ans avec une journée thématique l'année où il n'y a pas de congrès. De bons arguments existent pour les deux possibilités. Finalement, on garde la périodicité actuelle (18 mois). Le prochain congrès aurait donc lieu en septembre ou octobre 2010. Il correspondra aux 20 ans de l'ADEREST.

Reste à définir le lieu du prochain congrès et l'équipe qui prendra la responsabilité de son organisation. Plusieurs possibilités sont évoquées : Nancy, Poitiers ou La Rochelle, Paris... Il est décidé que les candidats se manifestent auprès de l'ADEREST pour la fin mars et que le CA décidera rapidement.

6. Divers

Une information sur les prochains congrès qui concernent l'épidémiologie en santé au travail est donnée :

2009 :

- ICOH au Cap (Afrique du Sud),
- Journée InVS sur la santé mentale 26 mars,
- les 30èmes journées nationales de santé au travail dans le bâtiment et les travaux publics à Blois 10-12 juin adresse email : congres2009@san-t-btp.asso.fr ;
- le colloque des XXIIIe Journées franco-suissees de Médecine et Santé au Travail, à Chambéry, 18-19 Juin.
http://www.pepss.com/gti/0300/GTI_300_PACKAGE/139/index.ppe; le programme provisoire sera accessible prochainement sur le site www.smt-dauphine-savoie.fr.

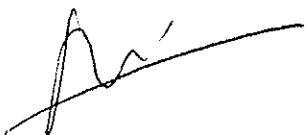
2010 :

- 31^{ème} congrès de médecine du travail à Toulouse 1-4 juin

7. Prochaine assemblée générale ordinaire

Elle se déroulera lors du prochain colloque.

Anne Chevalier
Secrétaire Générale de l'ADEREST


4